

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 5 décembre 1978

La séance est ouverte à 2 heures.

posées à la suite de sa déclaration, aux moyens de l'empêcher de récidiver, au cas où elle conserverait son portefeuille jusqu'au printemps.

**M. l'Orateur:** La Chambre consent-elle à l'unanimité à la mise en délibération de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

● (1407)

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

L'ACHAT DE WAGONS-TRÉMIES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert):** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement au sujet d'une affaire urgente. Je propose:

Que le gouvernement fasse immédiatement une déclaration dans laquelle il réprouve l'achat de milliers de wagons pour le transport des marchandises qui devrait relever des chemins de fer étant donné que ces frais réduiront en définitive les profits auxquels les agriculteurs ont droit et les pénaliseront donc injustement.

**M. l'Orateur:** Pour mettre en délibération une motion de ce genre, il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

## LOTO CANADA

L'EXPLICATION DU PRÉTENDU GASPILLAGE DE LA SOCIÉTÉ—  
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Paul Dick (Lanark-Renfrew-Carleton):** Monsieur l'Orateur, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente.

Étant donné les rapports renversants diffusés sur le réseau national de télévision selon lesquels Loto Canada risquerait de se retrouver avec des dettes allant jusqu'à 37 millions de dollars à cause «d'un pari que Loto Canada n'a pas gagné», suivant l'expression utilisée par le réseau national, et étant donné que les provinces et certains députés avaient exhorté le ministre dès le début de juin à ne pas engager ce pari, je propose, avec l'appui du député de Central Nova (M. MacKay):

Que madame le ministre fasse une déclaration dès l'appel des motions, afin d'exposer en détail les raisons de ce fiasco et les motifs qui l'ont poussée à agir ainsi, et de faire un relevé complet des pertes subies par les contribuables, de façon que les députés puissent mieux se rendre compte de l'énormité de sa bétise et aviser, sur la foi des réponses qu'elle donnera aux questions qui lui seront

L'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PAR LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, j'espère que la Chambre réservera un meilleur accueil à la motion que je vais proposer en conformité de l'article 43 du Règlement au sujet de la même affaire.

Étant donné l'histoire abominable que les nouvelles d'hier soir ont racontée concernant le gaspillage, l'incompétence et la mauvaise administration de Loto Canada, qui risquent de faire perdre quelque 37 millions de dollars aux contribuables canadiens, je propose, avec l'appui du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles):

Que la Chambre demande au vérificateur général du Canada de procéder immédiatement à une enquête sur Loto Canada, et si ces rapports étaient confirmés que le ministre responsable de Loto Canada rende ses espadrilles et démissionne.

**M. l'Orateur:** La Chambre consent-elle à l'unanimité à la mise en délibération de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

LA RESTRICTION DES DÉPENSES DE LOTO CANADA—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley):** Monsieur l'Orateur, j'invoque également l'article 43 du Règlement au sujet de la même sérieuse question, savoir la mauvaise façon dont le gouvernement administre Loto Canada, puisqu'il aurait, semble-t-il, perdu 37 millions de dollars à cause de l'irrégularité du système informatique de Loto Select.

Étant donné que le gouvernement s'est engagé à restreindre ses dépenses et que les millions de dollars qui ont ainsi été gaspillés auraient pu être consacrés à la recherche et au développement et aux autres secteurs que le gouvernement a décidé de restreindre en priorité, je propose, appuyé par le député d'Oxford (M. Halliday):

Que le premier ministre s'engage véritablement à économiser les deniers publics en imposant des restrictions à son ministre d'État (santé et sport amateur), qui sera dorénavant connue comme étant la femme de 37 millions de dollars.